



Du 24 octobre au 07 novembre 2010 *Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay*

2bis rue Charles de Gaulle. 78860 – Saint Nom la Bretèche
infos : www.paroissestnomchavenay.com
e-mail : paroissestnom@wanadoo.fr
tel: 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Tous saints... La fête de la sainteté

En guise de mot pour cette feuille de semaine, permettez-moi de reprendre un extrait de l'éditorial de Mr Gérard Leclerc dans la revue France Catholique de cette semaine.

Cela nous placera bien dans la perspective de la solennité de la Toussaint qui « justifie » les vacances scolaires offrant du temps pour réfléchir, méditer et prier pour que nous devenions tous saints ! :

C'est le Pape qui a employé, dimanche dernier, cette expression de « fête de la sainteté » alors qu'il procédait à la canonisation de six bienheureux, issus de trois continents, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie. C'est dire combien la sainteté n'a pas de frontières et comment la vocation universelle dont parlait Vatican II peut s'actualiser aux yeux des témoins du monde entier. [Cf. leur présentation dans cette feuille de semaine].

S'il y avait donc fête à Rome et bien au-delà de Rome, c'est qu'un sentiment d'action de grâce soulevait les cœurs pour « ces exemples lumineux » qui invitent les fidèles à transformer leur existence en « cantique de louange à Dieu ».

Ainsi Benoît XVI poursuit-il le mouvement lancé par son prédécesseur Jean-Paul II qui avait inscrit béatifications et canonisations au centre de son ministère apostolique, en prolongeant ainsi l'enseignement pressant du Concile, notamment dans la constitution dogmatique Lumen Gentium : « Dans l'Église, qu'ils appartiennent à la hiérarchie ou qu'ils soient régis par elle, tous sont appelés à la sainteté selon la parole de l'apôtre : "Oui, ce que Dieu veut, c'est votre sanctification" (cf. 1 Thess. 4,3 et Éph 1,4). Cette sainteté de l'Église se manifeste constamment et doit se manifester par des fruits de grâce que l'Esprit produit dans les fidèles... »

Certes, si tous sont appelés, tous ne parviennent pas à l'héroïcité des six nouveaux saints et à la perfection de leur amour offert. Mais c'est parce que certains atteignent les cimes que leurs frères peuvent admirer leur ascension et se mettre en disposition de les imiter.

Le fait que les différents peuples sont en mesure de prier des figures de chez eux leur rend plus proche encore l'attrance pour la sainteté. C'est bien le cas en Australie où la religieuse canonisée fait la une de toute la presse et de la télévision et s'impose comme un exemple familial à toute une population à qui la formule de Léon Bloy pourrait être proposée: « Il n'y a qu'une tristesse, c'est de ne pas être des saints. »

Conclusion : Soyons toujours joyeux !!! Bonnes vacances pour ceux qui en prennent !
et surtout belle et sanctifiante fête de la Toussaint « à tous »!

Père BONNET+

Adoration du St Sacrement : prochaine Adoration : vendredi 05/11 de 9h30 à 10h30 [Premier vendredi du mois]

Seront célébrés les obsèques de : Mme Annick Roynel en l'église de Chavenay, le vendredi 29/10 à 14h00.

Sanctus Dominus : Jeudi 04 novembre à l'église de Chavenay. 20h30

Catéchisme : Pour les 4èmes, vendredi 05/11 à 17h30 salle St Joseph. 6°/CE2, CM1, CM2, 3° : reprise les 9 ; 10 ; 12 novembre!

Noël des Prisonniers de Bois d'Arcy : « J'étais en prison et tu m'as visité »: Si vous voulez participer à l'achat des cadeaux pour les enfants de ces prisonniers, merci de bien vouloir remplir la feuille déposée au fond de l'église [A renvoyer **avant le 12/11**]

ATTENTION POUR LES HORAIRES DES MESSES A VENIR :

Dimanche 31/10 : il n'y aura pas de messe à 18 h 00 (mais seulement à 9h30 à Chavenay et 11h00 à St Nom)

Lundi 25/10 ; mardi 26/10 ; mercredi 27/10 : exceptionnellement pas de messe

Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine ou sur rendez-vous.

SAMEDI 31/10 :
9h45-11h (egl.St.Nom)

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 25 à Mercredi 27/10			<i>Pas de messe exceptionnellement</i>	
Jeudi 28/10	18h30	Chavenay	Sts Simon et Jude (Fête)	Messe pr Hervé Quelin
Vendredi 29/10	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Sandrine, Yvain, Guéric
Samedi 30/10	09h00	St Nom	Mémoire de la Très Ste Vierge Marie	Messe pr Hervé Quelin
Dimanche 31/10	09h30	Chavenay	31° Dimanche du Temps Ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr Jean Rouxel
Lundi 01/11	09h30	Chavenay	Toussaint	Messe pr intention particulière
	11h00	St Nom	"	Messe pr M.H. Lachaux
Mardi 02/11	09h00 & 20h30	St Nom	Comm. des fidèles défunts	Messe pr défunts de l'année
Mercredi 03/11	18h30	St Nom	St Martin de Porres	Messe pr Claude Terrasson
Jeudi 04/11	18h30	Chavenay	St Charles Borromée	Messe pr Gabrielle Chavatte
Vendredi 05/11	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Raymonde Dumont
Samedi 06/11	09h00	St Nom	Mémoire de la Très Ste Vierge Marie	Messe pr Antoine Marchiando
Dimanche 07/11	09h30	Chavenay	32° Dimanche du Temps Ordinaire	Messe pr Pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr Josette et Cécile Raoul
	18h00	St Nom	"	Messe pr Bernard Busillet

6 canonisations à Rome Dimanche 17 octobre dernier

PREMIERE SAINTE CANONISÉE DE L'HISTOIRE D'AUSTRALIE : SAINTE MARY MACKILLOP. (1842-1909)



Elle est née à Fitzroy, dans la banlieue de Melbourne, dans l'État de Victoria en 1842, de parents écossais. Melbourne était une ville neuve, puisqu'elle fut fondée en 1835. Sa famille est devenue pauvre et Mary a pris comme emploi un poste d'institutrice à l'âge de 16 ans. Puis, ayant rencontré le Père Julian Tenison Woods qui voulait fonder une congrégation religieuse, elle devint religieuse et première membre puis la supérieure de cette congrégation des Sœurs de St Joseph du Sacré-Cœur, fondée en 1866 (les Joséphites). Elle "s'est dédiée dès sa jeunesse à l'éducation des pauvres sur le terrain difficile et exigeant de l'Australie rurale, inspirant d'autres femmes qui l'ont rejointe au sein de la première communauté religieuse féminine fondée dans ce pays".

Connue sous le nom de Mère Marie de la Croix, elle travailla avec force dans toute l'Australie et en Nouvelle-Zélande, se déplaçant à cheval de Penola à Adélaïde, en passant par l'arrière-pays pour finalement s'installer à Sydney. Elle créa des écoles, des couvents et des établissements charitables comme des orphelinats, des refuges pour sans-abris, pour indigents, pour anciens prisonniers et prostituées. De santé fragile, elle fut victime d'une hémorragie cérébrale. Bien qu'elle soit restée mentalement alerte, elle perdit sa mobilité et mourut en 1909. Depuis sa mort, les sœurs de Saint-Joseph continuent de vivre selon sa devise : « Ne jamais voir un besoin sans chercher à y répondre ».

Le 17 juillet 2008, le pape Benoît XVI a prié sur sa tombe lors de sa visite à Sydney pour les Journées mondiales de la jeunesse 2008. Le 19 décembre 2009, le Vatican a annoncé la reconnaissance d'un deuxième miracle attribué à son intercession.

PREMIER SAINT CANONISÉ NATIF DU CANADA ! : SAINT ANDRÉ BESSETTE. (1845-1937)

Saint André Bessette dit le Frère André, né sous le nom d'Alfred Bessette, est un religieux canadien-français, du Québec, à qui sont attribuées de nombreuses guérisons miraculeuses.

Dès son enfance, Alfred est frêle et souvent malade. Bien qu'il soit très pieux, rien ne laisse présager qu'il puisse vivre longtemps et qu'il devienne l'homme religieux le plus célèbre au Québec. À partir de la fin des années 1870, sa réputation de saint et de thaumaturge grandit, malgré le fait qu'il soit presque illettré.

Un médecin, le Dr Charrette, qualifia un jour le frère André d'imposteur, le traitant de «**frère grassex**» à cause de l'**huile de Saint-Joseph qu'il applique sur les malades tout en priant avec eux**. Mais ce médecin va très vite revenir sur ses paroles. Son épouse tomba malade et saigna abondamment. Aucun traitement ne put arrêter les hémorragies. Craignant sa mort imminente, elle pria son mari de demander l'intercession de frère André.

Malgré sa frustration, le docteur se plia à la demande de sa femme et le frère André put lui rendre visite et prier avec elle. **Madame Charrette guérit miraculeusement. A partir de ce moment, le Dr Charrette devient l'un des grands défenseurs de frère André.**

Le frère André avait toujours une grande dévotion pour saint Joseph et voulait que d'autres prient avec lui le père de Jésus. En 1900, il reçoit la permission d'amasser les fonds nécessaires pour construire un petit oratoire dédié à saint Joseph. Une petite chapelle est inaugurée en 1904. Les autorités de Sainte-Croix permettent l'ajout d'une pièce à la chapelle. **Le frère André y établit sa résidence et peut ainsi recevoir les pèlerins. Il délaisse la station de tramway et commence donc à recevoir les gens sur la montagne, là où se trouve l'actuel oratoire.**

En 1909, le frère André est assigné à temps plein à l'Oratoire Saint-Joseph. **Le jour, il recevait les personnes qui venaient le voir et le soir, il visitait les malades qui n'avaient pu se rendre jusqu'à l'Oratoire.** La petite chapelle allait laisser place en 1917 à une crypte en mesure d'accueillir 1000 personnes. Au début des années 1920, l'Oratoire accueillait plus d'un million de pèlerins par an, et des centaines de guérisons sont attribuées aux prières du frère André chaque année.

Le frère André est décédé à Montréal le 6 janvier 1937 sans voir la fin de son rêve. On estime que plus d'un million de visiteurs sont venus de toute l'Amérique pour lui rendre un dernier hommage dans les jours qui suivirent sa mort. Il fut béatifié par le Pape Jean-Paul II le 23 mai 1982 à Rome.



Ont été canonisés également le prêtre polonais des chanoines réguliers du Latran, **Stanislas Soltys** (1433-1489), la religieuse espagnole **Candida Maria de Jesus Cipitria y Barriola** (1845-1912), ainsi que deux religieuses italiennes, **Giulia Salzano** (1846-1929) et **Camilla Battista Varanno** (1458-1524).

Depuis le début de son pontificat, Benoît XVI a reconnu 34 nouveaux saints.

02 NOVEMBRE : COMMEMORATION DES FIDELES DEFUNTS



Don Guéranger. Abbé de Solesmes :

Nous ne voulons pas, mes Frères, que vous ignoriez la condition de ceux qui dorment dans le Seigneur, afin que vous ne soyez pas tristes comme ceux qui n'ont point d'espérance. C'était le désir de l'Apôtre écrivant aux premiers chrétiens ; l'Eglise, aujourd'hui, n'en a pas d'autre. Non seulement, en effet, la vérité sur les morts met en admirable lumière l'accord en Dieu de la justice et

de la bonté : les cœurs les plus durs ne résistent point à la charitable pitié qu'elle inspire, et tout ensemble elle offre au deuil de ceux qui pleurent la plus douce des consolations. Si la foi nous enseigne qu'un purgatoire existe, où des fautes inexpiables peuvent retenir ceux qui nous furent chers, il est aussi de foi que nous pouvons leur venir en aide, il est théologiquement assuré que leur délivrance plus ou moins prompte est dans nos mains.

Extrait de l'homélie du Cardinal Dario Castillon Hoyos à Cluny le 13/09/1998 à l'occasion de la célébration du millénaire de l'institution du " Jour des morts ", par saint Odilon, abbé de Cluny :

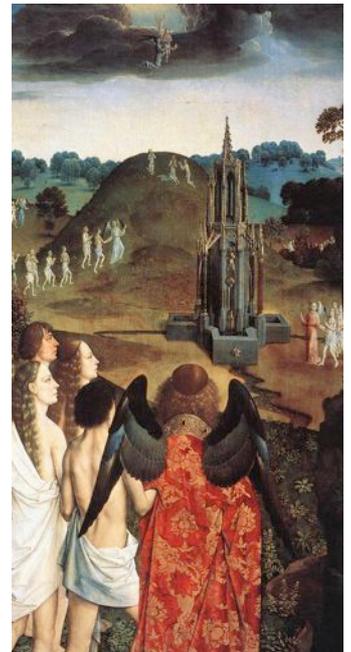
Cette " fête des morts ", comme l'on dit parfois de façon inexacte, rattachée par saint Odilon, abbé de Cluny (en 998) à la fête de tous les saints du 1^{er} novembre, s'est répandue dans l'Eglise entière, qui l'a approuvée officiellement par la voix du Pontife romain, peut-être dès le milieu du onzième siècle avec saint Léon IX, et l'a fait entrer plus tard dans sa Liturgie.

À vrai dire, il ne s'agissait pas d'une création et **la prière pour les morts est aussi ancienne que le Christianisme, plus ancienne même puisque la piété juive, dans ses derniers développements, la connaissait déjà.**

Les Pères de l'Eglise recommandent unanimement **cette prière, dont la forme privilégiée est l'offrande du Saint Sacrifice** [de la messe. ndr] Saint Augustin évoque même la mémoire générale que fait l'Eglise des trépassés, en particulier de ceux en faveur de qui personne ne prie : elle les embrasse dans sa prière, elle, la " pia mater communis ". Et l'on voit cette pratique se développer largement chez les fidèles qui multiplient les dons, les fondations, auprès des monastères en particulier, afin qu'après leur mort on se souvienne d'eux, de leur famille, devant le Seigneur, pour leur obtenir le « repos éternel » dont parle la liturgie des défunts : « Requiem aeternam dona eis Domine ».

C'est donc là une aspiration profonde de l'âme chrétienne, encrée d'ailleurs sur un sentiment profondément humain : tout homme face à la mort prend conscience de sa pauvreté, de son besoin de salut, du mystère de sa destinée. Il s'ouvre spontanément à une attitude religieuse. Le soin des morts chez les humains, nous disent les ethnologues, est une donnée constante et caractéristique (...)

Car la Révélation divine devait éclairer ces pressentiments et fournir un fondement solide à la pratique chrétienne. La mort corporelle ne signifie pas la destruction totale de l'être humain. Celui-ci, Image de Dieu, est " Corps, âme et esprit ", dit saint Paul aux Thessaloniens [1 Thess. 5, 23] : Il est doté d'une âme spirituelle. Devenu enfant de Dieu par le baptême, il est appelé à le rejoindre, au-delà de la mort, dans la vie éternelle. **La mort n'est pas le terme** : " Je ne meurs pas, j'entre dans la vie " s'écrie Thérèse de Lisieux.



Néanmoins cette entrée peut ne pas être immédiate. L'union intime avec Dieu suppose que soient écartés tous les obstacles, dont l'unique source est le péché ; Jésus évoque une pureté qui permet de voir Dieu : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ». **C'est donc l'âme elle-même, épouse du Christ, qui quand elle meurt dans son amitié - en état de grâce** - tout en restant marquée par des fautes vénielles ou les conséquences de ses faiblesses passées, **implore une purification pour pouvoir s'unir à son époux** ; l'expérience de la prière du peuple chrétien pour les morts exprimait cette persuasion de la nécessité d'une purification, en même temps que sa foi en la communion des saints ; elle a amené à définir **le dogme du purgatoire** [cf. DS 1304 ; 1820 ; 1580], comme purification finale qui permet aux élus d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel, pour parvenir à la vision béatifique de Dieu [cf. CEC n. 1032].

(...) une conception amputée de l'amour de Dieu réduit sa paternité à une " grand-paternité " condescendante. Dans le désir de l'excuser, de le laver de tout soupçon d'être un " Dieu vengeur ", on fait silence sur la fin ultime de l'homme et sur l'existence de peines après la mort ; c'est se méprendre sur qui est Dieu, et sur qui est l'homme ! **Dieu n'a pas besoin de nos excuses embarrassées ! C'est parce que sa sainteté mérite d'être admirée, qu'il**

n'y a personne de plus désirable que Lui, que le péché qui s'oppose à Lui est grave pour l'homme ! Et c'est parce que " Dieu en vaut la peine ", qu'il peut rester des peines après la mort ! D'autre part, elles sont un signe de notre dignité : Dieu ne s'est pas résolu à ne nous demander d'être en sa compagnie que des enfants immatures contraints d'accepter ses prévenances : il veut être choisi, librement, comme l'époux de nos âmes, et c'est pourquoi nous sommes responsables de nos actes, de nos fautes. Ceux qui refusent cet appel ont encore une échappatoire qui leur permet de ne pas vivre une cohabitation forcée : c'est la

damnation clairement évoquée par Jésus, « Allez, maudits, au feu éternel ». Mais ceux qui désirent cette communion ont au contraire la possibilité d'une ultime préparation.

Nous n'avons donc pas à rougir de cette doctrine : Dieu nous laisse libres comme l'enfant prodigue ; c'est par miséricorde qu'il permet à ceux qui le haïssent de s'éloigner définitivement de Lui ; et c'est par miséricorde qu'il permet aux autres de se débarrasser de leurs affections désordonnées, pour entrer de plain-pied dans la Société des Trois Personnes divines, de la Vierge Marie, des anges et des saints. Pouvoir nous purifier, nous détacher, expier, pour arriver à le regarder sans honte, à tout partager avec lui, c'est un privilège. Le feu du purgatoire n'est pas comme celui de l'enfer : c'est l'amour même de Dieu qui, dans ces ultimes épreuves, vient préparer le cœur humain à l'union où il pourra l'étreindre et l'embrasser dans la « vive Flamme » de l'Esprit-Saint. Le subir, c'est être déjà plongé dans son amour passionné, car notre Dieu est un " feu dévorant ".

Mais cette purification est aussi douloureuse. **Sainte Catherine de Gênes** compare l'âme en purgatoire à une tige de métal rouillé, plongée dans la fournaise, et qui souffre de ne pouvoir s'unir à la flamme qui l'entoure tant que les scories qui l'alourdissent ne sont pas consumées. C'est pourquoi la deuxième certitude présente au cœur de l'Église qui prie pour les morts, c'est que, **dans ce mystère de justice et d'amour, le chrétien n'est pas seul**. En effet, selon la Constitution dogmatique sur l'Église du Concile Vatican II [n. 49], « tous ceux qui sont au Christ et possèdent son Esprit s'unissent organiquement dans une même Église et sont



étroitement liés par une cohésion mutuelle en Lui [cf. Ep 4, 16]. **L'union de ceux qui sont encore en chemin avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du Christ n'est pas du tout interrompue, bien au contraire, selon la foi constante de l'Église, elle est renforcée par la communication des biens spirituels**. Il est donc possible de venir en aide aux parents, aux amis, qui nous ont quittés, à toute la famille des fidèles à travers le monde.

C'est le mystère de la communio des saints par lequel tout est commun dans l'unité d'un même Corps, le Corps mystique du Christ : prières, œuvres de charité, œuvres de pénitence offertes par amour, tout cela compose, ajouté aux mérites du Christ, de la Vierge et des saints, le trésor de l'Église, et va au bénéfice de chacun de ses membres. Toute âme qui s'élève élève le monde, a-t-on dit justement. Et le Seigneur agréé que nous venions en aide plus particulièrement à telle ou telle personne : si la miséricorde est « un élément indispensable pour façonner les rapports mutuels entre les hommes, dans un esprit de grand respect envers ce qui est humain et envers la fraternité réciproque » (Jean-Paul II, encyclique *Dives in misericordia* 14), nous devons prendre conscience qu'il n'est pas possible d'imaginer une société plus humaine sans y instaurer cette tendresse et cette sensibilité du cœur dont nous parle si éloquemment la parabole de l'enfant prodigue, ou encore celle de la brebis et de

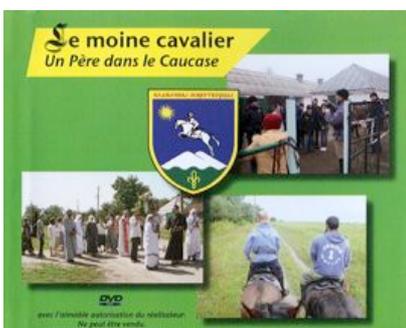
la drachme perdue [cf. Luc 15, 1-32]. Cette tendresse doit s'étendre à nos frères défunts : **sans compassion pour leur peine, c'est un monde cruel que nous préparerions**. C'est pourquoi Saint Jean Chrysostome nous exhorte ainsi : " Portons-leur secours et faisons leur commémoration. Si les fils de Job ont été purifiés par le sacrifice de leur père [cf. Jb 1, 5], pourquoi douterions-nous que nos offrandes pour les morts leur apportent quelque consolation ? N'hésitons pas à porter secours à ceux qui sont partis et à offrir nos prières pour eux " [hom. in 1 Cor. 41, 5 : PG 61, 361C].

Parmi ces "secours", il faut placer en premier lieu l'offrande du Sacrifice de la Messe, qui répand sur l'humanité la grâce de la Rédemption opérée sur la Croix. Ce Saint Sacrifice, l'Église l'offre quotidiennement pour les vivants et pour les morts. Et les fidèles tiennent à juste titre, à ce que l'Eucharistie accompagne la cérémonie des funérailles. N'était-ce pas déjà le vœu de sainte Monique, demandant seulement qu'on se souvienne d'elle, après sa mort, " à l'autel du Seigneur " ? On sait qu'en 1915 le pape Benoît XV accorda à tout prêtre de célébrer le 2 novembre trois messes pour les défunts, et ce privilège demeure dans la Liturgie rénovée après Vatican II.

(...) La foi profonde au mystère de notre communion dans le Christ, l'amour ardent des frères dans le besoin, de ces frères défunts privés du seul Bien qui puisse combler leur cœur, c'est l'esprit catholique. (...)

De même que tous les saints du ciel sont honorés, en la fête de la Toussaint, dans une même allégresse, de même, le lendemain, tous nos frères du purgatoire sont l'objet de notre charité secourable.

La charité ne passe pas. Si elle vit dans nos cœurs, elle y éveille les mêmes sentiments, « ceux qui sont dans le Christ Jésus » [Philippiens 2, 5]. Ainsi la piété pour les morts, le souci de leur venir spirituellement en aide, doit caractériser de façon permanente l'Église du Christ. (...) Il nous faut susciter **un nouveau zèle de charité envers les défunts**, pour que le Peuple chrétien se nourrisse de nouveau de la foi en la vie éternelle. Vivants et défunts, puissions-nous tous partager ce désir ardent de la Rencontre définitive : « L'Esprit et l'Époux disent : Viens - Amen, Viens Seigneur Jésus » [Apoc. 22, 17. 20].



A Noter : Jeudi 04 novembre, le Père Laurent FLICHY (Cté St Jean) viendra nous présenter sa mission dans le Caucase par tyla projection d'un film de 52 min à 20h45 (arrivez vers 20h30 si vous venez !) montrant une facette des activités de la communauté de St Jean dans le Caucase.

Rendez-vous à la maison paroissiale, la projection aura lieu salle St Joseph. Nous terminerons à 22h30 au plus tard !

N.B : Nous avons aidé cette mission lors de l'action de Carême en 2008. Le Père Laurent Flichy a prêché également lors de messes paroissiales à St Nom.